





GRI 300: Normes Environnementales

Documentation

















Matières		
Norme GRI	Element d'information	Statut
	Quantité totale de matériaux utilisés, en poids ou en volume	En 2022, 74.880 kg de matériaux d'emballage ont été utilisés. En 2021, 55,440 kg avaient été générés. Ceci s'explique par la sortie de la crise
301-1		du covid et aussi par le fait que notr etransporteur est devenu notre prestataire unique au cours de l'année 2021. Les résultats 2022-2023 seront réellement signifiants. Ces matériaux d'emballage comprennent du polystyrene, du carton et d'autres matières classées en DIB. Ces déchets issus des livraisons de nos produits sont valorisés par notre prestataire auprès d'une entreprise spécialisée et cela donne lieu à la délivrance de BSD.
301-2	Pourcentage des matériaux utilisés composés de déchets issus de sources externes	Géré par le groupe au niveau Europe.
301-3	Pourcentage de produits vendus dont les emballages ont été collectés, par catégorie	Tous les produits vendus font l'objet d'une collecte des cartons, plastiques et polystyrènes par le soin de nos prestataires de transport. Ceux- ci sous traitent la valorisation de ces emballages auprès d'entreprises spécialisées et disposent des bordereaux de suivi des déchets attestant de la régularitité de ces opérations.
Energie		
Norme GRI	Element d'information	Statut
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation (domaines d'application 1 & 2)	Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « CO2 et trace carbone » et "Bilan carbone simplifié" annexé au Rapport annuel RSE
302-2	Consommation d'énergie en dehors de l'organisation (domaine d'application 3)	Pas encore défini ; figure au plan d'action 2023-2025.
303-3	Intensité énergétique	Non applicable, aucun KPI n'est lié à cela.
304-4	Énergie économisée grâce à des mesures d'économie d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique	Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « CO2 et trace carbone » du Rapport annuel RSE
305-5	Réductions des besoins énergétiques / besoins de produits et de services	La consommation d'énergie des produits est un élément important voire un critère de décision pour les fournisseurs et les clients de Sharp Business Systems France.
Eau		
Norme GRI	Element d'information	Statut
303-1	Prélèvement total d'eau par source	Les consommations d'eau sont incluses prestations de propriétaires des locaux Sharp et ne peuvent en l'état être ressorties. Le site prinbcipal de Villepinte est un batiment HQE équipés de dispositifs limitant l'utilisation de l'eau. Le bâtiment Rostand est desservi par une seule adduction d'eau alimenté par Véolia. Les consommations attribuables à Sharp représentent : -En 2021 : 691 m3 -En 2022 : 511 m3
303-2	Sources d'eau pour lesquelles le prélèvement d'eau a des conséquences importantes	Aucune
303-3 Biodiversité	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	Aucun. La zone d'activité Paris nord 2 ne dispose pas d'équipements permettant de remonter ces données.
Norme GRI	Element d'information	Statut
304-1	Emplacement et superficie des terres possédées, louées, gérées dans ou à proximité d'aires protégées et de zones à haute valeur de biodiversité en dehors des aires protégées	Non applicable Tous les bureaux sont situés dans des parcs industriels. Ces derniers ne se trouvent pas à proximité de réserves naturelles.
304-2	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité dans les zones protégées et les zones à haute valeur de biodiversité en dehors des aires protégées	Voir 304-1
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Voir 304-1
304-4 Emissions	Nombre d'espèces figurant dans la liste rouge de l'UICN et dans les listes nationales de protection ayant des habitats dans les zones situées dans la sphère d'influence des activités de l'entreprise, en fonction du niveau de risque d'extinction	Voir 304-1
Norme GRI	Element d'information	Statut
305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (domaine d'application 1), en poids	Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « Climat » du Rapport annuel RSE. Voir aussi 302-1.
305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (domaine	Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « Climat » du Rapport annuel RSE. Voir aussi 302-1.
305-3	d'application 2), en poids Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre	Voir 302-2
305-4	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Non applicable, aucun nombre n'est lié à cela.
305-5	Initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminution obtenue	Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « CO2 et trace carbone » et "Bilan carbone simplifié" annexé au Rapport annuel RSE
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) 15	Non applicable
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de souffre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	Non applicable Pas d'émissions spécifiques élevées. CO2, NOx, SOx et particules fines classiques lors du transport et du chauffage du bâtiment.
Déchets		
Norme GRI	Element d'information	Statut
306-1	Rejet total d'eau par qualité et destination	Non applicable. Les propriétaires de locaux loués par SBSF ne disposent pas des moyens pour fournir ces données.
306-2	Poids total des déchets, par type et méthode d'élimination	Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « Déchets » du Rapport annuel RSE. Voir aussi 302-4
306-3	Nombre total et volume de déversements importants Poids des déchets transportés, importés, exportés et traités,	Aucun. Voir l'onglet « Environnement », paragraphe « Déchets » du Rapport annuel RSE.
306-4	Dénomination, taille, état de conservation et valeur de biodiversité des	Non applicable
306-5	eaux et habitats connexes, significativement affectés par l'évacuation et le ruissellement de l'eau	
	nvironnementale	200
Norme GRI 307-1	Element d'information Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Non applicable
Evaluation en Norme GRI	vironnementale Element d'information	Statut
200.4	Pourcentage de nouveaux fournisseurs/éléments de la chaîne évalués sur	Voir l'onglet « Notre environnement » du Rapport annuel RSE.
308-1	la base de critères environnementaux Impacts environnementaux négatifs significatifs, actuels et potentiels,	Ceux-ci sont évalués dans le cadre du SME san ctionné par notre certification ISO 14001.
308-2	dans la chaîne, et mesures prises	